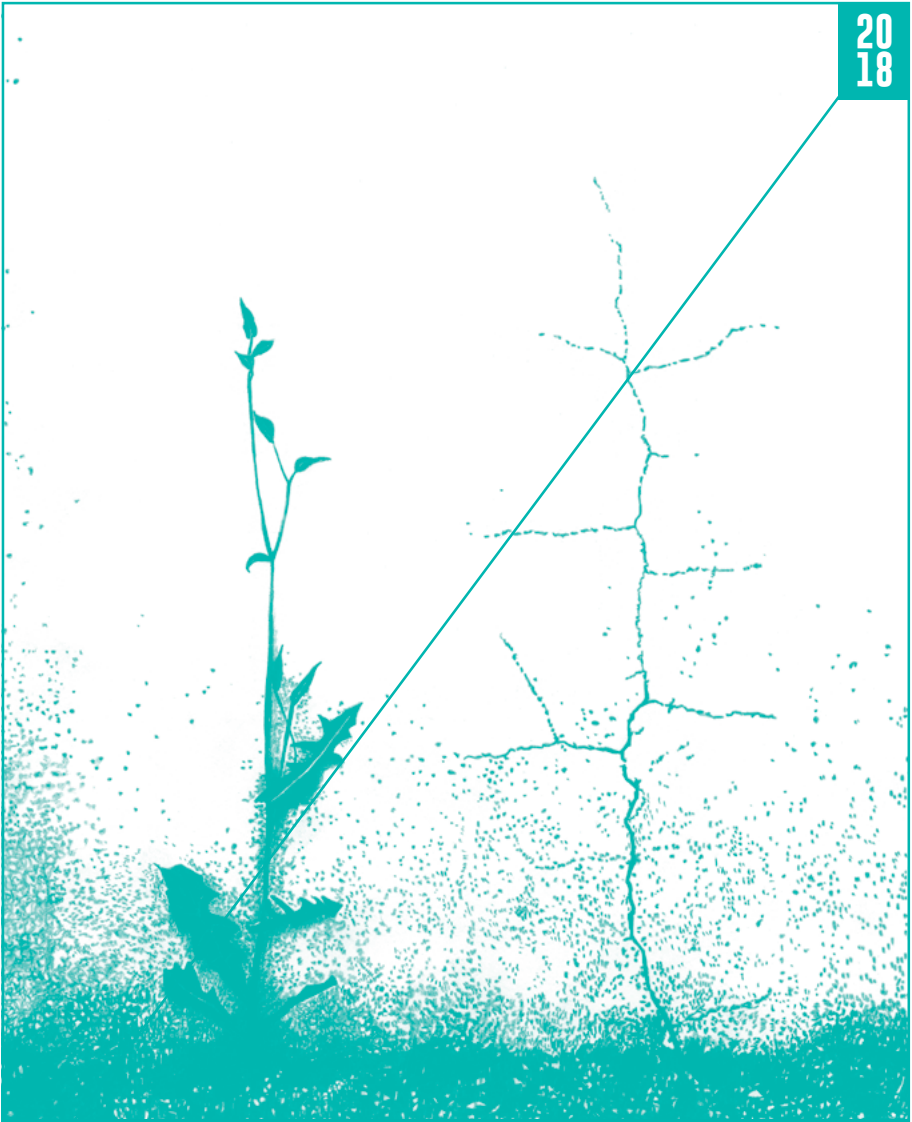
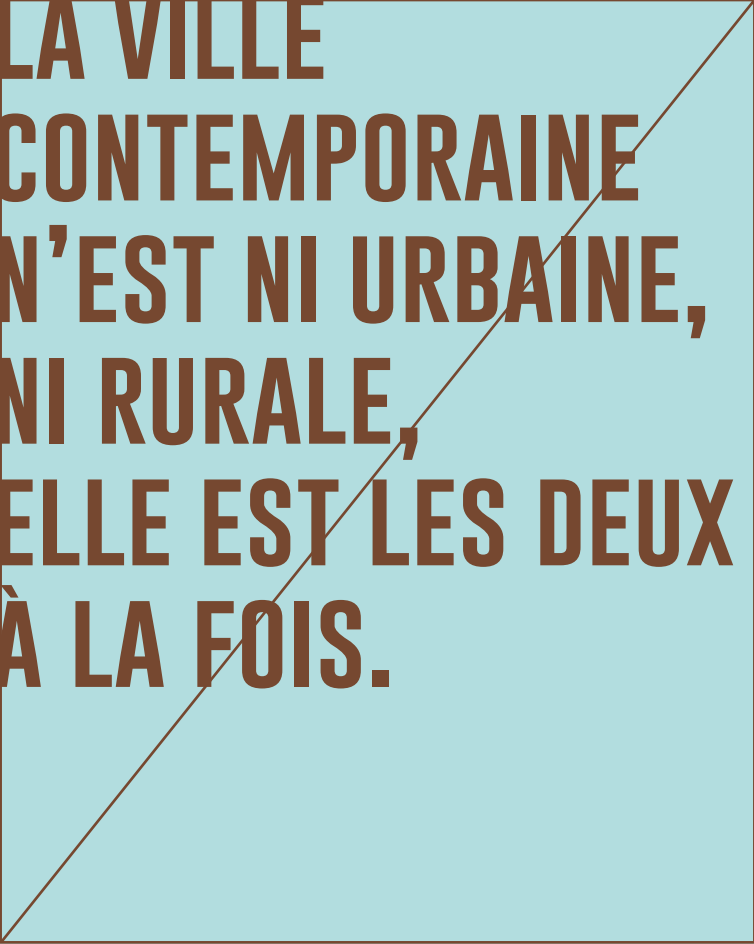


20
18



CITÉ JARDINS // VILLE NATURE

Morceaux choisis



**LA VILLE
CONTEMPORAINE
N'EST NI URBAINE,
NI RURALE,
ELLE EST LES DEUX
À LA FOIS.**

Villes contemporaines
Yves Chalas
2002 - Édition Cercle d'Art

ÉDITO

Le livret « Cité jardins // Ville nature », que j'ai le plaisir d'introduire ici, interroge la ville qui se pense, s'agence et se structure, tout autant avec la nature, que par le bâti.

Dans la région Hauts de France, cette façon de concevoir la ville s'est manifestée en particulier à la fin du XIX^e siècle avec les cités-jardins, en rupture avec l'expansion urbaine de la ville industrielle. Ce modèle a connu un développement après la Première Guerre mondiale, en lien avec la reconstruction des territoires et la reconstitution de leur économie.

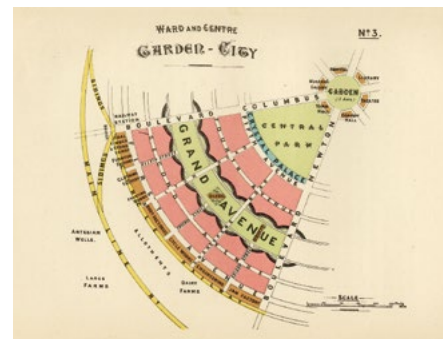
En lien au développement durable et à la lutte contre le changement climatique, la question de la place de la nature dans la ville refait surface aujourd'hui, avec beaucoup d'acuité, sous la forme des écoquartiers notamment.

Le CAUE du Nord a choisi de confronter, dans son département, ces deux temps de l'histoire, distants d'une centaine d'années, pour mieux éclairer la spécificité de ce passé, mais aussi pour mieux comprendre l'action présente et aider à construire la ville de demain.

Ce livret complète et enrichit ainsi les travaux sur la reconstruction déjà menés dans les autres départements de notre région. Il nous incite à envisager une synthèse de la période à l'échelle des Hauts-de-France, qui puisse rendre compte à la fois de notre histoire commune et des particularités de chacun de nos territoires.

C'est en partageant cette culture du territoire que les CAUE sont, aujourd'hui, en capacité de transmettre, au quotidien, les informations et conseils garants de la qualité de nos paysages ruraux et urbains.

Michel Plouy
Président du CAUE du Nord



Lille - Parc Matisse

Cité-jardins // Ville-nature

Le dialogue entre Cité-jardins et Ville-nature invite à interroger une forme de ville contemporaine en devenir, par la comparaison de deux modes de pensée qui s'expriment dans deux modes d'urbanisation distants de cent ans, observés dans le Nord de la France.

Théorisé par Ebenezer Howard^[1] à la fin du XIX^e siècle, le concept de « Garden City^[2] » propose un modèle de ville à la fois circonscrite dans des limites spatiales préalablement définies, et inscrite au cœur d'un environnement agricole. Malgré une forte spécialisation territoriale, la Cité-Jardins **échappe au clivage traditionnel entre ville et campagne** en préconisant leur fusion.

La mise en œuvre de ce modèle est initiée en 1903 en Angleterre à Letchworth sous le contrôle de son instigateur, puis se diffuse en Europe après la Première Guerre mondiale.

Conceptualisée par Yves Chalas^[3] à la fin du XX^e siècle, la « ville-nature contemporaine » cherche à tirer parti de l'urbanisation généralisée du territoire et de l'étalement urbain non contrôlé, pour **transformer la ville par la nature**. Dans ce modèle aussi, ville et campagne ne sont plus dissociées.

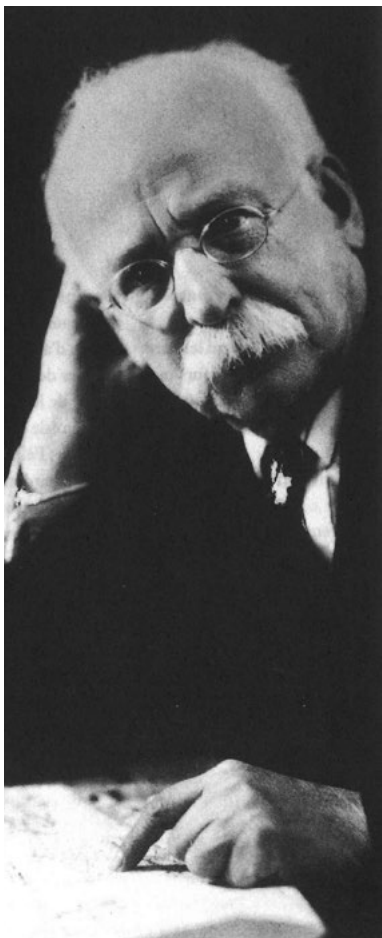
L'**écoquartier^[4]**, en tant que « morceau de ville » répondant à des caractéristiques écologiques compatibles avec le développement urbain durable, participe à la mise en œuvre de la ville-nature contemporaine. Il est retenu ici comme support d'une approche comparative avec la cité-jardins.

“
**NOS PARENTS,
VENUS DE POLOGNE,
HABITAIENT LA CITÉ-JARDINS
DU CHAMP FLEURI À MASNY.
AUJOURD'HUI, NOUS VIVONS
DANS L'ÉCOQUARTIER
DES RIVES DE LA HAUTE-DEÛLE.**
”

Parole
d'habitant



Mons-en-Barœul - « Le lien »



Coopératif // Participatif

Sur le plan de la gouvernance, les cités-jardins s'éloignent dans leur mise en œuvre de l'utopie fondatrice d'E. Howard, qui s'appuie sur la propriété coopérative du sol, la solidarité, l'engagement des habitants, **un système socio-économique solidaire et une gestion partagée.**

Dans le Nord de la France, les cités-jardins, minières, ferroviaires et industrielles, « produit d'un mariage entre la vision humaniste d'E. Howard et les **thèses productivistes et paternalistes des compagnies** » (Th. Paquot, Philosophe de l'urbain), n'adoptent pas la gouvernance coopérative, à l'œuvre dans le projet initial. Ainsi, les compagnies minières, privées jusqu'en 1946, exercent une autorité entière sur les mineurs-habitants.

En France, l'initiative des projets d'écoquartiers relève, quant à elle, d'une **démarche volontariste des collectivités territoriales.** Dans l'écoquartier de Mons-en-Barœul, une Gestion Urbaine de Proximité prolonge, dans la durée, la démarche de concertation.

La charte française des ÉcoQuartiers⁽⁵⁾ incite à « **faire du projet autrement** » : avoir un processus participatif de pilotage ; intégrer la dimension financière ; prendre en compte des pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires, tout au long du projet ; mettre en œuvre des **démarches d'évaluation et d'amélioration continue.**



Vieux-Condé - Cité Taffin



Lille - Le Bois Habité

Petite cité // Ville dense

C'est pour lutter contre les villes industrielles « **malsaines et encombrées** » qu'est apparu avec E. Howard le concept de Cité-jardins. Dans sa « petite cité » de 32 000 habitants, la densité brute (avec voiries et équipements) est faible. **Planifiée** dès sa création, la cité n'est d'ailleurs pas destinée à évoluer, et donc se densifier.

La mise en œuvre de ce modèle dans le Nord se fait à une échelle plus petite. Ainsi, la cité de Lomme-Délivrance, bien que la plus grande cité-jardins construite dans le département, compte en 1926 seulement 12 logements à l'hectare pour 3 228 habitants sur 70 hectares.

Depuis la fin des années 1980, en lien avec l'émergence du concept de « développement durable », la promotion d'une densité importante en zone urbaine s'est imposée dans certains milieux professionnels. Pour autant, elle n'a pas rencontré l'adhésion de la population qui associe la notion à des sentiments d'encombrement, de promiscuité, d'entassement, de manque de nature... Sans évoquer directement le terme de « densité », la charte ministérielle pour l'ÉcoQuartier incite à « **proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain.** »

Dans ce contexte et en secteur de forte pression foncière, la cité-jardins d'hier n'échappe pas au phénomène général de densification.

“
DANS LE NORD,
LES « CITÉS-JARDINS » ÉDIFIÉES
PAR LES ENTREPRENEURS DU TEXTILE,
PLUS PETITES ET UNIQUEMENT
CONSTITUÉES DE LOGEMENTS,
N'OFFRENT PAS LE MÊME
FONCTIONNEMENT AUTONOME
QUE LES CITÉS-JARDINS
CHEMINOTES OU MINIÈRES,
PLUS CONFORMES AU MODÈLE
D'E. HOWARD.

”

Parole
d'expert



Lille - Rives de la Haute Deûle

Volonté patronale // Urbanisme négocié

Dans la France d'après 1918, l'urgence est la reconstitution industrielle associée à la **reconstruction de logements**. Raoul Dautry^[6] relève ce défi pour les Chemins de fer du Nord. En trois ans, aidé par des financements de l'État via le versement des dommages de guerre, il édifie plus de 12 000 maisons, logeant ainsi 60 000 personnes. Ainsi, la construction de la cité de la Délivrance à Lomme, avec ses 835 logements et ses nombreux équipements, débute en Janvier 1921 pour s'achever en août de la même année. Les Houillères du Nord-Pas-de-Calais dépassent en nombre de logements les Chemins de fer du Nord. Dans les deux cas, au nom de l'urgence économique, des cités « complètes » sont construites très rapidement, sans préjudice pour leur qualité.

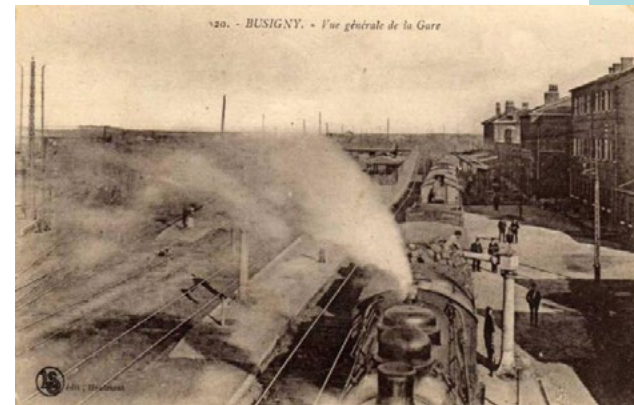
Les urgences de nos jours sont multiples (économiques, environnementales, sociales), globales et locales. Le manque de logements est criant mais il se heurte à des **intérêts divergents**. L'urbanisme négocié, dans lequel le montage des opérations est l'objet d'un **processus de concertation** entre acteurs publics et privés, ne permet pas d'accélérer la production du bâti. Face à la **complexification des projets et de la réglementation**, face à la **multiplication des parties**, les réalisations s'étalent sur plusieurs dizaines d'années.

“

**PETIT-FILS D'HABITANT
DE LA CITÉ DÉLIVRANCE,
IL RACONTE LA CONSTRUCTION
INTENSIVE ET ÉCLAIR DE LA CITÉ,
À LAQUELLE ASSISTA
SON GRAND-PÈRE,
QUI EN FUT AUSSI
GARDE-CHAMPÊTRE.**

”

Parole
d'habitant

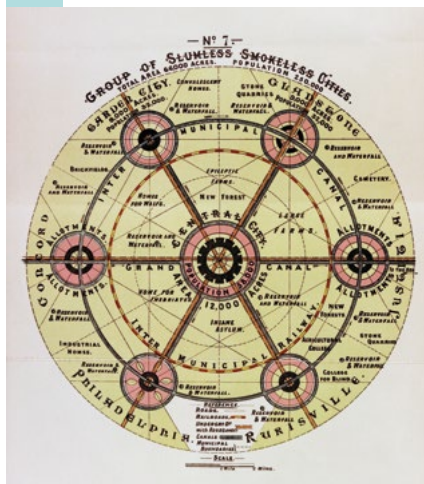


Cités « rationalisées » // Villes « intelligentes »

Comme les cités minières, installées sur les sites d'extraction du charbon et les cités textiles à proximité des usines, les cités de cheminots sont construites près des gares ferroviaires. Ces cités sont conçues par l'ingénieur Raoul Dautry, selon un modèle entièrement « rationalisé » qui vise à « façonner l'ouvrier idéal ». Son approche s'inscrit ainsi pleinement dans le tournant taylorien des sociétés occidentales, et d'une recherche de **rationalisation du travail**.

Quant à l'idéal d'« urbanité », qui caractériserait le XXI^e siècle en devenir, il s'inscrit, selon l'économiste Jeremy Rifkin, dans une époque qu'il définit comme celle de la « **Troisième Révolution Industrielle**^[7] ». Cette dernière naît d'une convergence des technologies de la communication en réseaux non centralisés (internet notamment) et d'un système de production et distribution des énergies renouvelables, propres et sûres.

En conséquence, l'urbanisme de la Troisième Révolution Industrielle associe les exigences des **écoquartiers** à celles des **villes intelligentes**, basées sur les réseaux de distribution d'électricité favorisant la circulation d'informations entre les fournisseurs et les consommateurs.



Anzin - Quartier Valmont

“

**DE BONS SOUVENIRS
D'UNE ENFANCE PASSÉE
DANS LA CITÉ LOMME-DÉLIVRANCE :
UN PAPA CHEMINOT, UNE MAISON AVEC
UN GRAND JARDIN, DES SÉJOURS D'ÉTÉ
DANS LES COLONIES DE LA SNCF, L'ÉCOLE
ET LES CLUBS DE SPORT DE LA CITÉ,
COMME UN MONDE EN SOI...**

”

Parole
d'habitant

Autonomie // Multimodalité

Sur une population de 32 000 à 35 000 habitants, la Cité-Jardins idéale d'E. Howard compte plusieurs centaines d'agriculteurs, qui cultivent de quoi **nourrir l'ensemble des habitants** (ancêtre des circuits courts), et qui **recyclent une grande partie des déchets** générés par la ville (ancêtre de l'économie circulaire). Chaque cité-jardins est reliée aux autres par des « **moyens de communication performants** » : voie rapide et chemin de fer. Dans le Nord de la France, les cités-jardins fonctionnent en quasi autarcie. Divers **biens et services** sont disponibles **sur place**. L'habitant complète son alimentation en fruits et légumes en cultivant son jardin, sur incitation (voire obligation) du patronat. Peu de transports collectifs sont prévus pour sortir de la cité.

Via sa charte, l'écoquartier optimise l'utilisation des ressources et développe les filières locales et les circuits courts ; il encourage la **mixité fonctionnelle** et favorise les **modes actifs de déplacement**, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement. En même temps, l'implantation en zone déjà urbanisée (ville renouvelée) facilite l'**accès aux services existants** et à une **variété de modes de déplacement rapides** grâce aux **nœuds multimodaux**^[8].



Quesnoy-sur-Deûle - Site de l'Ange Gardien

Aux marges de la ville // La ville renouvelée

Pour E. Howard, c'est « la **combinaison saine, naturelle et équilibrée** de la vie urbaine et de la vie rurale » qui est recherchée dans la Cité-jardins. Il n'en est pas nécessairement de même pour les promoteurs de la cité-jardins en France, plus soucieux de **préoccupations sociales et moralisatrices**, et qui, comme R. Dautry, père des cités de cheminots du nord, voient dans cette forme d'urbanisation le moyen d'écartier les ouvriers « de l'estaminet, de l'ivresse et des vices », mais aussi des pensées « **subversives** » propagées par les syndicats. C'est pourquoi, la cité-jardin nécessite pour s'implanter, de disposer d'un **vaste espace aux marges de la ville**. Elle est conçue aérée, ce qu'autorise le faible coût des terres agricoles éloignées des centres urbains.

Aujourd'hui, dans le nord de la France, très fortement marqué par la déprise industrielle avec les **friches urbaines** qu'on lui doit, dans un contexte de **raréfaction des terres agricoles** et de lutte contre le changement climatique, la politique des écoquartiers se veut économe en terres agricoles et vertueuse en matière de déplacements, en favorisant la « **reconstruction de la ville sur la ville** », par recyclage du foncier urbain.



Raismes - Cité du Pinson



Lille - Fives-Cail

“
LA DÉMOLITION
N'EST PAS UN PRÉALABLE.

”

Parole
d'expert

Domaine forestier // Paysage industriel

Dès l'origine, les principes spatiaux de conception de la cité-jardins conjuguent clairement emplacement libre, ouvert, et plan assez fermé sur lui-même. Pourtant dans le bassin minier du Nord, la diversité des contextes dans lesquels sont édifiées les cités-jardins peut conduire leurs constructeurs à **tirer habilement parti du paysage existant**. Pour exemple la Cité du Pinson construite par la Compagnie des Mines d'Anzin près de la fosse Sabatier située dans la forêt domaniale de Raismes- St-Amand-Wallers. Implantée sur la lisière en partie défrichée, la cité inscrit son plan sinueux et son architecture soignée sur un site en pente douce et intègre un grand nombre d'arbres forestiers dans les jardins, sur les places et les carrefours.

La métropole lilloise fait aujourd'hui de la **reconquête de grands sites industriels en friche**, l'un des enjeux majeurs de son développement urbain durable. La qualité de ces nouveaux quartiers tient en particulier au **sens donné à la mémoire et au patrimoine des lieux investis**. À l'instar de l'écoquartier de Fives-Cail à Lille qui, sur un ancien site de fabrication de matériel ferroviaire avec ses halles géantes préservées, développe progressivement son programme innovant de quartier d'excellence alimentaire en milieu urbain dense.



Lomme - Cité la Délivrance



Lille - Jardin des Coccinelles

“
AUJOURD'HUI,
C'EST UN PRIVILÈGE
D'HABITER UN QUARTIER
AUSSI VERDOYANT.

”

Parole
d'habitant

Parcs et jardins // Trame verte

Inaugurée avec l'urbanisme haussmannien^[9], l'utilisation des espaces verts comme éléments à part entière de la construction de la ville s'exprime également dans l'édification des cités-jardins. L'usage du végétal répond à des préoccupations hygiénistes, mais aussi sociales, économiques et esthétiques. La **végétation devient un élément structurant majeur de l'urbanisme** associant des parcs centraux, des ceintures vertes et des vergers, des voies généreusement plantées et bien entendu, des jardins.

La présence végétale dans la ville revêt aujourd'hui une nouvelle fonction, celle de **l'écologie**. L'intérêt pour cette approche du végétal se concrétise par le maintien ou la création de **trames vertes et bleues** dont la mission première est de **lutter contre l'érosion de la biodiversité** engendrée par la fragmentation des habitats naturels, due aux activités humaines. Ce maillage écologique, composé de bandes enherbées, de haies, mares, fossés, boisements, ... rend par ailleurs des **services indispensables** à l'échelle de nos villes. Ainsi, il répond à nos besoins récréatifs et de bien-être, ou comme nouvelle zone refuge pour les espèces végétales ou animales menacées dans l'espace rural.



Jardins ouvriers // Jardins partagés

En fondant en 1896 la Ligue française du coin de terre et du foyer, le Député du Nord Jules-Auguste Lemire, appelé plus communément l'**Abbé Lemire**, est à l'origine du développement en France des jardins ouvriers. L'objectif premier de ces jardins est de produire des denrées alimentaires en vue d'**améliorer les conditions de vie des familles modestes** n'ayant pas l'accès à la terre. Les cités-jardins poursuivent ce même objectif de production potagère. Les jardins individuels, attenants à l'habitation, intègrent aussi des **fonctions récréatives** et d'**occupation du temps libre** en lien avec la diminution des heures de travail.

Après une période où la fonction productive du jardin a laissé place essentiellement à celle d'espace d'agrément et d'activités ludiques, l'engouement et l'intérêt pour le jardinage et le paysage renaissent. La **prise de conscience écologique**, le développement d'une **société de loisirs**, la **recherche de lien social** au sein d'ensembles urbains favorisant l'anonymat et l'individualisme ont enrichi les formes jardinées existantes.

Jardins partagés, fermes urbaines, jardins écologiques, vergers publics, jardins de pluie ou jardins verticaux... sont autant de termes montrant cette nouvelle **appétence du citadin pour la nature en ville**.



Lomme - Cité la Délivrance - 1926

Voies et placettes // Mails et noues

Les cités-jardins du Nord sont des systèmes autonomes à plus d'un titre. On y rentre et on y reste, spatialement et socialement.

À l'intérieur de la cité, la structure de la **trame viaire** (larges avenues courbes, voies secondaires, sentes piétonnes, placettes...) est un point fort de son identité.

Même s'ils sont peu fréquentés, l'ensemble de ces espaces publics sont à la fois des **lieux de desserte**, et aussi des **éléments « vitrine »** de la cité.

Une **végétation riche, diversifiée mais très structurante** les accompagne (alignements, parterres en mosaïciculture, rotondes, haies...), pour afficher le caractère sain et aéré du quartier, tout en rappelant que le contrôle patronal n'est jamais loin.



Lille - Rives de la Haute Deûle

De nos jours, une demande sociale liée au « bien vivre ensemble » s'exprime. Mais au sein de la ville toujours plus dense ou renouvelée, elle implique de **concilier intimité et sociabilité**.

Elle réclame aussi de gérer l'adaptation au changement climatique, le respect de l'environnement et le lien au paysage environnant. Un nouveau vocabulaire est alors utilisé qui associe **nécessités techniques** (traitement des eaux pluviales par des noues ou bassins de tamponnement, lutte contre les îlots de chaleur par la végétation, ...), et **éléments fonctionnels et d'ambiance** (liaisons douces plantées, « frontages^[10] », points de vue, belvédères...). Une nouvelle approche de structuration du bâti par le végétal émerge.



Lomme - Cité la Délivrance



Lille - Rives de la Haute Deûle

Eau et salubrité // Paysage de l'eau

Dans l'ouvrage « Cités-jardins de demain » E.Howard aborde l'eau surtout sous un angle **utilitariste**. Développée dans une **période hygiéniste**, la cité-jardins du début du XX^e siècle, est considérée comme un modèle urbain de **gestion moderne des eaux** et de l'assainissement.

Piscines et bains-douches sont des équipements fréquemment implantés dans les cités-jardins et gèrent à la fois les aspects liés aux loisirs et à la salubrité. L'assainissement est pensé globalement. Il est parfois autonome à la cité (station d'épuration dans chaque cité-jardins cheminote).

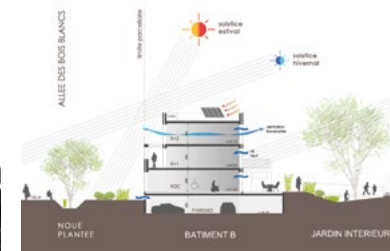
Si la charte des ÉcoQuartiers engage à « **préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économique** », les écoquartiers conjuguent cet engagement à une dimension « cadre de vie et usages » qui incite les concepteurs à « mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale ».

L'eau devient alors un **élément de la qualité paysagère**, mise en scène dans le tissu urbain et génératrice d'identité pour le quartier.

Gérée à la fois comme contrainte (traitement des eaux de pluie avec dépollution et parfois séparation du système unitaire d'assainissement), elle devient aussi un atout dans l'**adaptation des sols urbains aux aléas du changement climatique** (stockage, expansion, filtration, phyto-épuration...).



Lomme - Cité la Délivrance



Lille - Résidence îlot Bois Blanc

Confort et pittoresque // Architecture éco-responsable

Soucieuses d'attirer une main-d'œuvre rare, les compagnies industrielles misent sur la qualité des logements dans la cité-jardins. L'esthétique **pittoresque** est recherchée par les architectes mandatés et conjuguée au **souci du confort et de l'hygiène**. L'accent porte sur la **variété des maisons** qui se distinguent par leurs façades et leurs toitures : fractionnement des volumes, polychromie des frises de briques, toitures débordantes, riche palette de matériaux, éléments de décors tirés d'**images régionalistes parfois extérieures à la région**. Aujourd'hui, cette architecture est parfois mise à mal par des réhabilitations peu valorisantes pour ce patrimoine.

Le logement contemporain revendique, quant à lui, une **modernité assumée**. Son confort est lié à la surface disponible, l'éclairage naturel des pièces, la flexibilité, l'intimité, l'ouverture physique et visuelle sur l'extérieur, la proximité d'éléments de nature. Il répond à une demande d'identité, de convivialité et de sécurité des habitants. Il affiche des **ambitions bioclimatiques** et un souci d'**économie globale** : réduction des coûts de construction, exigences thermiques et énergétiques fortes assurant aux habitants un usage économe du logement, et conditions optimales de réutilisation ou de destruction des structures et de réemploi des matériaux.

“

**AVEC LA DÉMOLITION
DES MAISONS
DE LA CITÉ DES CHEMINOTS
À SAINT-POL-SUR-MER,
C'EST TOUT UN PATRIMOINE
QUI DISPARAIT.**

”

Parole
d'expert



Lomme - Cité la Délivrance



Main d'œuvre spécialisée // Cadres d'entreprise

La période de l'entre-deux-guerres dans le Nord de la France fait état d'un manque cruel de logements et de main d'œuvre, de masse et spécialisée, pour les industries textile, minière et ferroviaire. Grands patrons industriels rivalisent alors pour attirer et fixer leurs employés, en proposant de nouveaux modes d'habiter plus confortables et attractifs : Cités-jardins, maisons « Loi Loucheur », HBM^[1]. La cité-jardins séduit d'abord par son cadre de vie de qualité et son organisation moderne et adaptée à la famille du travailleur. Son caractère autarcique entretient l'esprit de communauté d'entreprise de ses habitants et un sentiment de privilège lié à tous les avantages mis à disposition gratuitement.

De nos jours, dans un contexte de tertiarisation de l'économie et de concurrence des territoires, il s'agit d'attirer les cadres des grandes entreprises. Dans la métropole lilloise, dès les années 1970, sous l'impulsion du patronat, sont proposées des offres de quartiers verts de grande qualité. Périphériques et protégés, ils séduisent et favorisent l'esprit « d'entre soi ». Mais les moyens de retenir ces classes exigeantes sont plus largement liés à l'accessibilité aux équipements haut de gamme situés sur place ou dans la métropole (golf, écoles internationales, espaces culturels, ...) ou aux moyens rapides de déplacements (autoroute, TGV, avion). À partir des années 2000, avec les écoquartiers, il s'agit de séduire les cadres tout en favorisant la mixité urbaine.

“

UN PREMIER BILAN DE 15 ANS DE FONCTIONNEMENT D'ÉCO-QUARTIERS NEUFS EN FRANCE FAIT ÉTAT DE RÉSULTATS DÉCEVANTS LIÉS NOTAMMENT AU MANQUE D'ADAPTATION DES MODES DE VIE DES HABITANTS À LEUR ENVIRONNEMENT, AUSSI PERFORMANT SOIT-IL ! EN REVANCHE, DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE ANCIENNE, LES HABITANTS ORGANISÉS EN COLLECTIFS, ET RÉSEAUX ASSOCIATIFS FONT PREUVE D'UNE RÉELLE MOBILISATION, POUR INVENTER ET METTRE EN ŒUVRE DES CAMPAGNES D'INCITATION À UNE CONDUITE PLUS ÉCO-CITOYENNE.

”

Parole d'expert

Vrai travailleur // Éco-citoyen

Le système de la Cité-Jardins défendu par E. Howard revendique une revalorisation de la valeur travail, liée à l'investissement personnel de chaque habitant et du « vrai travailleur » dans le projet collectif. Dans le Nord, ce modèle est clairement détourné pour justifier les efforts financiers consentis par les entreprises privées, dans la construction des cités-jardins. En effet, le retour sur investissement se fait dans la « production » de générations d'ouvriers plus efficaces et dociles, grâce au bien-être et à l'organisation sociale rigoureuse et contrôlée de la cité.

Les projets urbains durables se construisent aujourd'hui sur une argumentation en faveur d'une vie plus saine, et plus responsable vis-à-vis des enjeux climatiques. Accompagnés de chartes (des ÉcoQuartiers, d'éco-citoyenneté, ...), ils parient sur l'engagement, qui s'avère parfois décevant, des usagers pour une appropriation active du concept de quartier économe, équilibré sur le plan social et respectueux de l'environnement.



Cité-jardins // Ville nature

- Diagramme n°3, E. Howard © MUS - Suresnes / Letchworth Garden City Heritage Foundation
- Lille, Parc Matisse à Euraille, 2008
- © J.-P. Duplan, CAUE du Nord

Coopératif // Participatif

- Ebenezer Howard (1850 - 1928) - Portrait - in ouvrage d'E. Howard, Garden-Cities of tomorrow
- © Collection particulière
- Mons-en-Barœul écoquartier/ANRU - Le lien - Coldefy & Associés - Architectes Urbanistes
- © Julie DeFrance pour Coldefy & Associés

Petite cité // Ville dense

- Vieux-Condé Cité Taffin - vue aérienne - carte postale -
- © Collection CAUE du Nord
- Lille, Le Bois habité - 2016 © A. Braquet, CAUE du Nord

Volonté patronale // Urbanisme négocié

- Cité des cheminots de la Délivrance à Lille-Lomme - photographie - 1921 © Collection particulière - Jean-Jacques Lecourt
- Lille - Rives de la Haute Deûle - Plan de Phasage d'après Soreli Février 2019
- © Soreli

Cités rationalisées // Villes intelligentes

- Busigny gare - Vue générale - carte postale sous licence CC-NY-NC-SA 2.0 Creative Commons
- Icône SMART CITY
- © Sanskriti Shukla

Autonomie // Multimodalité

- Diagramme n°7, E. Howard © MUS - Suresnes / Letchworth Garden City Heritage Foundation
- Anzin - Quartier Valmont
- © J.-P. Duplan, CAUE du Nord

Aux marges de la ville // Ville renouvelée

- Lomme - Emprise de la cité de la Délivrance en 1930 sur fond cartographique 1830 révisé 1914
- © CAUE du Nord - BNF
- Quesnoy-sur-Deûle - Arborecence, ZAC de l'Ange Gardien - CB/au Caucheteux-Bello architectes
- © Photo Denis Paillard

Domaine forestier // Paysage industriel

- Cité du Pinson ancienne - Raismes - Vue aérienne - 2014 -
- © Samuel Dhote / Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Fives-Cail-Babcock - Vue aérienne du site
- Février 2019 © Bocquet Photographies

Parcs et jardins // Trame verte

- Cité des cheminots de la Délivrance à Lille-Lomme - Place avec salle de réunion - 1926 © SARDO - Centre National des Archives Historiques (CNAH) du Groupe SNCF
- Lille - Jardin des Coccinelles - Trame verte
- © F. Frigout, CAUE du Nord

Jardins ouvriers // Jardins partagés

- Jardins ouvriers de Roubaix - quelques ouvriers devant l'objectif - carte postale de 1907
- © Médiathèque de Roubaix
- Projet de la ferme urbaine circulaire du Trichon
- © Université populaire et citoyenne de Roubaix

Voies et placettes // Mails et noues

- Cité des cheminots de la Délivrance à Lille-Lomme - plan - 1926 © SARDO - Centre National des Archives Historiques (CNAH) du Groupe SNCF
- Lille - Rives de la Haute Deûle - Conception Atelier de paysages Bruel Delmar - Photographie © Atelier Bruel Delmar

Eau et salubrité // Paysage de l'eau

- Cité des cheminots de la Délivrance à Lille-Lomme - Bains-Douches - 1926 © SARDO - Centre National des Archives Historiques (CNAH) du Groupe SNCF
- Lille - Rives de la Haute Deûle - Conception Atelier de paysages Bruel Delmar - Photographie © Atelier Bruel Delmar

Confort et pittoresque // Architecture éco-responsable

- Cité des cheminots de la Délivrance à Lille-Lomme - Maison de fonctionnaire - 1926 © SARDO - Centre National des Archives Historiques (CNAH) du Groupe SNCF
- Lille - Rive de la Haute-Deûle - Résidence îlot Bois-Blancs
- © Caban Architecture

Main d'œuvre spécialisée // Cadres d'entreprise

- Cité des cheminots de la Délivrance à Lille-Lomme - École ménagère - 1926 © SARDO - Centre National des Archives Historiques (CNAH) du Groupe SNCF
- Lille - Le Bois Habité - Page de garde plan guide visite 2010 © SAEM Euraille

Vrai travailleur // Eco-citoyen

- Affiche de propagande de la Bataille du charbon - (1947-1950) © Centre Historique Minier
- Lille - campagne propreté 2018
- © D. Rapaich - Ville de Lille

- [1] Ebenezer Howard, réformateur social, est né dans la City de Londres (1850-1928). Sensible aux conditions de logement déplorables de nombre d'ouvriers, il publie un ouvrage qui rencontre rapidement un vif succès international : *A peaceful path to real reform* (Demain, une vraie réforme par le vote pacifique) en 1898, réédité en 1902 sous le titre *Garden cities of tomorrow* (Les cités-jardins de demain). La première cité-jardins est édifiée à Letchworth entre 1898 et 1914, à une cinquantaine de kilomètres de Londres.
- [2] Garden City est le nom donné à la cité imaginée par E. Howard. Elle constitue un élément d'un système global d'urbanisation. « Garden City » est généralement traduit en français par « Cité-Jardins ».
- [3] Yves Chalas, sociologue et urbaniste contemporain français, a conceptualisé la « Ville nature contemporaine » articulée autour de cinq notions : l'interpénétration, la centralité, la sensorialité, la monumentalité et le vide structurant. Il a publié plusieurs ouvrages sur la ville dont *La ville de demain sera une ville-nature*, L'Observatoire 2010/2 (n°37) et *La ville émergente* (La Tour d'Aigues, L'Aube, 1997).
- [4] L'écoquartier est un « projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire » - Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.
- [5] La charte française des ÉcoQuartiers, rédigée par l'État (1^{re} édition en 2012), édicte les 20 engagements qui doivent s'appliquer à toute opération d'aménagement durable.
- [6] Raoul Dautry (1880 - 1951), d'abord ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Nord et instigateur des cités-jardins de cheminots, sera nommé ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme à la Libération, avant de devenir administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique.
- [7] La Troisième Révolution Industrielle (TRI) désigne la nouvelle période de développement économique qui naît au XXI^e siècle. Elle se distingue des précédentes par l'exploitation d'énergies renouvelables conjuguée au développement de communications en réseaux décentralisés (Internet) et aux réseaux de distribution d'énergie intelligents.
- [8] Un nœud multimodal, est un site aménagé qui permet de passer facilement d'un mode de déplacement à d'autres modes, en favorisant l'usage de modes plus économes et durables (train, transport fluvial, transports en commun, vélo, ...).
- [9] L'urbanisme haussmannien est un modèle urbain conçu dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour moderniser Paris. Né de la volonté de Napoléon III qui souhaite « aérer, unifier et embellir la ville », il est mis en œuvre par Georges Eugène Haussmann, devenu préfet de la Seine en juin 1853.
- [10] Le frontage désigne l'espace situé entre la façade sur rue d'une construction et la voie automobile de cette rue.
- [11] Les HBM (Habitations à Bon Marché) puis Les Maisons « Loi Loucheur » sont des programmes lancés par l'État, dès la fin du XIX^e siècle et entre les deux Guerres mondiales, pour favoriser, au moyen d'exonérations fiscales, la construction de logements ouvriers plus sains.

Conception et rédaction CAUE du Nord :

Fanny Frigout,
Directrice adjointe

Béatrice Auxent,
Architecte et urbaniste

Anne Braquet,
Paysagiste

Vincent Levive,
Ingénieur écologue

Vianney Haeuw,
Ressources et Documentation

Directeur de la publication :

Benoît Poncelet,
Directeur

--

**POUR CHARGER LE DOCUMENT EN PDF
ET ACCÉDER À UNE INFORMATION PLUS RICHE SUR LE THÈME,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.CITE-JARDIN.FR**

--

Design graphique : Les produits de l'épicerie
Imprimé en 500 exemplaires par Becquart-Impressions
Mars 2019



CAUE DU NORD

98 rue des Stations
59000 Lille
T. 03 20 57 67 67

contact@caue-nord.com
www.caue-nord.com



**Les
journées
nationales
de l'architecture**

UR
caue
Hauts-de-France



**CONSEIL
D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD**

réalisé avec l'aide du ministère de la culture